ACTUAILES.fr

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

Jeudi 8 juin 2017 n° 71

abonnement gratuit sur
actuailes.fr

Tenir un bureau de vote p. 6

Perdu dans le ciel ? p. 15

Le Portrait d'Olga p. 16

Les résultats du concours p. 20

35e coupe de l'*America* p. 23

© Trong Khiem Nguyen

APPRENDRE AVEC L'ACTUALITÉ

Emmanuel Macron reçoit Vladimir Poutine

Lundi 29 mai 2017, trois cents ans après la visite du tsar Pierre le Grand au palais du Roi Soleil, Emmanuel Macron a reçu le président russe au château de Versailles.

Invité par le nouveau président français, Vladimir Poutine s'est rendu pour la première fois dans ce lieu symbolique de l'histoire de France. Après un entretien en tête à tête suivi d'une conférence de presse dans la galerie des Batailles, les deux présidents ont effectué une promenade dans le jardin du château en voiturette électrique. Ils ont ensuite inauguré au grand Trianon l'exposition consacrée au tsar Pierre le Grand.

Il s'agit de la première visite officielle en France depuis qu'Emmanuel Macron est président de la République. Organisée à sa demande, elle est très symbolique, car elle permet de montrer au reste du monde que la France est prête à dialoguer avec la Russie, contrairement à de nombreux autres pays qui la considèrent presque comme un ennemi en raison de la guerre en Ukraine et du soutien qu'elle affiche au président syrien Bachar el-Assad. Mais Emmanuel Macron a aussi tenu à affirmer ses désaccords avec son homologue russe sur différents sujets d'actualité : les droits de l'homme en Russie, les guerres en Syrie et en Ukraine. Ce faisant, il cherche à démontrer que, malgré son inexpérience, il ne se laissera pas dicter sa conduite par d'autres chefs d'État.

Au bilan, l'ambiance générale de cette première rencontre entre les deux hommes a été qualifiée de très « franche » et n'a pas permis d'effacer les désaccords existants. Mais elle permet de fonder la relation entre la France et la Russie sur de nouvelles bases, d'autant plus nécessaires que Vladimir Poutine avait annulé sa visite à Paris en octobre 2016 en raison de points de désaccord avec François Hollande sur la guerre en Syrie.

Le savais-tu ?

La galerie des Batailles est la pièce la plus vaste du château de Versailles : elle mesure 120 mètres de long (plus long qu'un stade de foot !) et 13 mètres de large. Conçue en 1833 à la demande du roi Louis-Philippe, elle regroupe trente-trois tableaux représentant les grandes batailles de l'histoire de France, depuis la victoire de Clovis à Tolbiac (496) jusqu'à celle de Napoléon à Wagram (1809). Toutes les dynasties qui ont régné sur la France y sont évoquées : mérovingiens, carolingiens, capétiens, Valois et Bourbon ; ainsi que les batailles de la Révolution française et de l'Empire.

L'accueil des chefs d'État au Grand Trianon, une longue tradition

Ce petit palais, construit sous Louis XIV en 1687, est situé dans le parc du château. Il accueillit le tsar Pierre le Grand qui y séjourna en 1717, à l'invitation de Louis XV.

À partir des années 1960 et sur décision du général de Gaulle, le Grand Trianon devient résidence présidentielle et lieu d'accueil pour les hôtes illustres de la France ou les chefs d'État étrangers.

Plusieurs personnalités y ont ainsi séjourné : le président américain John Kennedy et son épouse Jackie Kennedy, Baudouin le roi des Belges, Hassan II le roi du Maroc, la reine d'Angleterre Elisabeth II et son mari le duc d'Edimbourg, le roi d'Arabie saoudite, le président russe Boris Elstine…

Peu à peu, en raison de l'afflux de touristes au château de Versailles, il devient de plus en plus difficile d'assurer la sécurité des hôtes de marque sans bouleverser le fonctionnement du château. Le Grand Trianon cesse donc d'accueillir les invités du président de la République dans les années 1990. En 2009, le palais perd son statut de résidence présidentielle : personne n'y réside, mais des dîners de prestige peuvent s'y dérouler, comme celui organisé à la demande de François Hollande pour la visite du président chinois Xi Jinping en 2014.

À vot' bon cœur…

La cathédrale Notre-Dame de Paris est, du haut de ses 850 ans, en piteux état. Le monument le plus visité de France, avec plus de 14 millions de touristes qui en franchissent les portes chaque année, présente « des dégradations graves aujourd'hui constatées (chute de gargouilles, ruine de pinacles…)» comme le décrit son site internet :

www.notredamedeparis.fr/mecenat/

« L'état de la cathédrale Notre-Dame est en fait aujourd'hui parvenu à un stade où ses structures ne pourront bientôt plus jouer leur rôle et menaceront la stabilité même du monument, sans parler de la perte définitive de décors sculptés. » La situation est telle que

l'archevêché de Paris a lancé un grand appel aux dons, espérant réunir environ 100 millions d'euros dans les vingt prochaines années. Cet appel s'adresse à deux types de donateurs : les Français et… les Américains. Pour ces derniers, Notre-Dame de Paris est, en effet, un symbole de la France au même titre que la tour Eiffel ; ils y sont très attachés. Une équipe française va donc sillonner les routes des États-Unis dès 2018 pour rencontrer de riches donateurs et ainsi collecter de l'argent pour sauver la cathédrale de Paris.

Premier projet de loi du quinquennat

« Moralisation de la vie publique »

Emmanuel Macron l'avait annoncé lors de la campagne présidentielle, son premier chantier devait être consacré à l'élaboration d'une loi ayant pour objectif de modifier les pratiques de nos hommes politiques.

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs ont tenté de mettre de l'ordre dans l'exercice d'un mandat de député, sénateur ou ministre. Par exemple, plusieurs lois ont été adoptées permettant de réglementer le financement des partis politiques ou d'encadrer l'embauche et la rémunération des collaborateurs.

Cependant, ces efforts n'ont pas été suffisants et pour beaucoup de Français, homme politique rime souvent avec malhonnête ou privilégié. Que la Justice finisse par le déclarer innocent ou coupable, les affaires de François Fillon et l'embauche de sa femme et de ses enfants pendant qu'il était député ont encore un peu plus augmenté le sentiment de défiance des Français à l'égard des politiques.

Conscient de cette colère, Emmanuel Macron avait donc annoncé qu'il ferait voter, dès son élection, une grande loi qui permettrait de mettre un terme à toutes ces pratiques abusives d'un point de vue moral.

C'est d'ailleurs en contrepartie de cet engagement que François Bayrou avait accepté de le rejoindre durant la campagne. François Bayrou, nommé garde des Sceaux, s'est naturellement vu confier l'élaboration de cette loi. Ce projet de loi qui s'intitule « *Loi pour la confiance dans notre vie démocratique* » a été présenté le 1er juin dernier.

Elle contient notamment les mesures suivantes :

- l'interdiction d'effectuer trois mandats successifs et identiques. Par exemple, un député ne pourrait pas se représenter pour un quatrième mandat. Les mandats concernés seraient ceux de député, sénateur et maire de grande ville ;
- l'interdiction pour les ministres d'exercer en même temps des fonctions de maire, adjoint au maire, président ou vice-président du Conseil départemental ou régional ;
- la suppression de la cour de Justice de la République qui est en charge de juger les actes commis par les ministres dans le cadre de leurs fonctions. Désormais, les ministres devraient être jugés par une formation de la cour d'Appel de Paris ;
- l'interdiction d'embaucher des membres de sa famille ;

- une peine d'inéligibilité (c'est-à-dire l'interdiction de se présenter à des élections) de dix ans dans le cas où on a été condamné pour avoir commis un délit ou un crime ;
- l'obligation pour un député ou un sénateur de ne pas participer au vote d'une loi lorsque cette loi concerne un sujet lié aux fonctions qu'il a pu exercer auparavant, c'est-à-dire lorsqu'il est dans une situation de conflit d'intérêt. Cette mesure a pour but d'éviter qu'un député puisse se prononcer en vertu d'un intérêt particulier et de façon partiale alors qu'il est censé représenter l'intérêt général ;
- l'encadrement du financement des parlementaires et la disparition des indemnités versées pour les frais de mandat et de la réserve destinée à financer des projets locaux ;
- l'impossibilité d'exercer une mission de conseil ou d'être avocat lorsqu'on est parlementaire ;
- La fin de la possibilité de siéger au Conseil constitutionnel pour un ancien président de la République comme cela était son droit jusqu'à maintenant.

L'annonce de ce projet de loi a déjà suscité des polémiques. Non pas sur le fond, car la majorité des Français pensent qu'effectivement il faut réformer la pratique de la politique.

En revanche, au même moment, *Le Canard enchaîné* a révélé qu'un des ministres du gouvernement, Richard Ferrand, qui avait beaucoup critiqué François Fillon pendant la campagne, aurait, lui aussi, adopté un comportement critiquable durant son mandat de député en embauchant son fils et en privilégiant l'entreprise de sa femme dans le cadre de fonctions connexes à son mandat de député.

François Bayrou a, lui aussi, été critiqué pour avoir soutenu ouvertement une autre ministre, Marielle de Sarnez, alors que celle-ci est visée

par une enquête portant sur les conditions de l'emploi de sa collaboratrice au sein du Parlement européen.

Comme quoi, il semble difficile de trouver un politique exempt de tout reproche !

Pour être adoptée, cette loi doit maintenant être votée par le Sénat et l'Assemblée nationale. Elle sera peut être modifié par le biais d'amendements*. En revanche, pas question pour François Bayrou qu'elle ne soit pas adoptée. Il a déjà prévu qu'à défaut d'accord des députés et sénateurs il n'hésitera pas à soumettre cette loi aux Français par référendum.

* Amendement : modification d'un projet ou d'une proposition de loi proposée par un député ou un sénateur.

Tenir un bureau de vote

En quoi consiste la présidence d'un bureau de vote ? Suivons Valérie d'Aubigny, conseillère municipale à Versailles qui nous fait partager son expérience au service de sa ville.

En 2017, les scrutins se succèdent depuis le premier tour des présidentielles. Pour éviter les fraudes et accompagner au mieux l'organisation des élections, des milliers d'employés municipaux, préfectoraux ainsi que du ministère de l'Intérieur sont sur le pied de guerre.

Passons sur les tonnes de papier nécessaires à l'impression des bulletins de vote, des professions de foi et des centaines de milliers de formulaires sur lesquels sont reportés les résultats en double exemplaire… Un jour viendra où tout cela paraîtra bien archaïque et peu écologique. D'autant plus que, vous l'aurez remarqué, la majeure partie des documents reçus à domicile atterrissent dans la corbeille à papier sans être lus. Ce sont les impôts des Français qui paient cela, car les frais de campagne des candidats sont remboursés si leur résultat dépasse 5 %.

Comme présidente de bureau, je m'engage à tout organiser dans les règles établies par le Code électoral.

Sachez que certains candidats proposent à leurs électeurs de télécharger et imprimer eux-mêmes les bulletins, ceux de l'*Alliance royale* par exemple. Peut-être un pas vers une solution d'avenir ? Le vote électronique a déjà été expérimenté mais la décision de le généraliser n'a pas été prise. Ce n'est pas mûr…

En attendant, voici ce qui m'est demandé en tant que conseillère municipale de Versailles, ville moyenne située en Île-de-France qui compte 90 000 habitants et 41 bureaux de vote. Comme présidente de bureau, je m'engage à organiser toutes les opérations de vote dans les règles établies par le Code électoral.

Pour cela, je constitue une équipe d'électeurs qui vont se succéder tout au long de la journée : je dois toujours être assistée d'un assesseur titulaire et peux être remplacée par un vice-président quelques heures. Si le bureau comporte beaucoup d'inscrits (cela peut aller jusqu'à 1800 dans ma ville), je prévois deux assesseurs toujours présents à la table de vote.

Accompagnant vos parents, vous aurez peut-être vu aussi dès votre entrée dans le local, école, salle municipale ou mairie, un ou deux employés administratifs qui remettent une enveloppe et une seule à chaque électeur après avoir vérifié son identité. Les enveloppes sont de couleur différente à chaque scrutin mais stockées et réutilisées.

Munis des bulletins d'au moins deux candidats, l'électeur se rend dans l'isoloir. À l'abri des regards, ce qui est obligatoire, il glisse le bulletin de son choix dans l'enveloppe sans la cacheter puis se rend devant le président qui s'assure une nouvelle fois de son identité et de son inscription sur les listes électorales.

Les procurations sont minutieusement vérifiées : une par personne. Si toutes les conditions sont réunies, j'autorise la personne à glisser son enveloppe dans l'urne sans jamais la toucher moi-même, puis, proclamant à haute voix : **« A voté ! »**, je tamponne la carte d'électeur avec la date du scrutin. Je rends sa carte d'identité à l'électeur après qu'il a signé la liste d'émargement à son nom, en général à l'envers, car il serait trop long de le retourner pour chaque personne !

Le soir, à la fermeture du bureau – 20h à Versailles, plus tôt dans d'autres villes –, j'accueille les scrutateurs recrutés tout au long de la journée parmi les votants : « Voulez-vous venir dépouiller ce soir ? » Assis quatre par table, autant de tables que d'isoloirs, ils vont décompter les votes, se contrôlant les uns les autres, et reporter les résultats dans les cases prévues par la Préfecture. Signés, contresignés, ces documents seront rapportés dans la soirée à la mairie d'abord où tout est pointé pour éviter les erreurs et donc de fâcheuses annulations, puis à la Préfecture où tout est à nouveau contrôlé. Il ne reste plus au ministère de l'Intérieur qu'à publier les résultats.

Et l'urne, me direz-vous ? Objet essentiel, elle est cubique et transparente. Quand j'arrive le matin à 7h30 au bureau de vote, je la ferme avec deux clés différentes, l'une reste en ma possession, l'autre est remise à l'assesseur titulaire le plus âgé. Vous imaginez bien que toute possibilité de changements de bulletins de vote en cours de journée est à exclure.

Le soir, pour entamer le dépouillement, l'urne est ouverte devant les témoins et les enveloppes comptées.

Ensuite, je la rapporte dans ma voiture jusqu'à la mairie… Il est parfois 23h, journée bien remplie au service de mon pays. Il ne me reste plus qu'à écouter les résultats nationaux en comparant l'adéquation ou le décalage avec les résultats de « mon » bureau de vote. ●

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

Plus de

10 000

pèlerins, répartis en **244** chapitres, ont participé au pèlerinage reliant Paris à Chartres lors du week-end de Pentecôte.

© CC BY-SA 2.5

En 2014, plus de

14,8 milliards

d'œufs ont été produits en France, soit environ **470 œufs par seconde**. Cette année-là, il y avait **46 millions** de poules pondeuses dans notre pays.

© ESA

Le spationaute français Thomas Pesquet, après avoir passé

197 jours

dans l'espace, est rentré vendredi 2 juin à bord du vaisseau russe *Soyouz* spécialement conçu pour cela : lors de la rentrée dans l'atmosphère, la vitesse est de **28 000 kilomètre/heure** et la température d'environ **1600° C** ! Le Français doit désormais être soumis à des tests médicaux pendant **6 mois**, ce qui permettra à la science d'apprendre comment le corps humain se comporte dans l'espace et au retour sur Terre.

Anne-Sophie Biclet

Épidémie de printemps

Ces derniers jours, beaucoup d'enfants nous ont été envoyés pour des vomissements, des maux de tête et une nuque raide et douloureuse. Lorsque ces symptômes se présentent, les médecins, comme les parents avertis, ont peur d'une méningite. Pourquoi cette crainte ?

Les méninges sont des membranes qui recouvrent l'ensemble du système nerveux central (= SNC), c'est-à-dire le cerveau et la moelle épinière. Entre ces deux membranes circule un liquide qui irrigue tout le SNC, qu'on appelle liquide céphalo-rachidien – de la tête et du rachis (= LCR). Ces méninges peuvent être infectées par un virus ou une bactérie : c'est une méningite.

Comme elles sont directement en contact avec le cerveau et les racines des nerfs, ces infections peuvent être très graves, entraîner un handicap voire la mort. Les premiers signes sont des maux de tête accompagnés de fièvre, une douleur de la nuque et du dos, une difficulté à supporter la lumière et le bruit ainsi que des nausées et des vomissements. Des signes moins connus sont les douleurs des jambes et l'apparition de petites taches rouges sur le corps, qui ne disparaissent pas lorsqu'on appuie dessus. C'est pour les rechercher que votre médecin examine toute votre peau quand vous avez de la fièvre.

La seule façon de poser un diagnostic certain de méningite est de pratiquer une ponction lombaire : on va prélever avec une longue aiguille du LCR entre deux vertèbres, au niveau du bas du dos, là où la moelle épinière est déjà terminée pour ne pas risquer de la blesser. S'il y a une méningite, le LCR, qui est en contact avec les méninges, va transporter des globules blancs (qui nous défendent contre les infections), la bactérie ou le virus responsable, puis du sucre ou des protéines dont le taux varie en fonction de la présence ou non d'une infection.

Chaque année, au printemps, nous avons des épidémies de méningite à entérovirus : cette catégorie de virus donne des infections douloureuses mais bénignes (sauf cas exceptionnel) : tous les signes de la méningite sont présents, mais le patient n'a pas de trouble de la conscience, son état est stable, sa tension reste correcte. Dans le LCR, on retrouve les caractéristiques d'une infection, mais virale (certains types de globules blancs, un peu plus de protéines et un taux de sucre normal). Dans ce cas, il n'y a aucun traitement particulier à part le repos, des antalgiques (médicaments contre la douleur) et faire attention à la contagion en isolant le patient.

Dans certains hôpitaux, quand l'évolution ressemble beaucoup à une méningite virale, on ne fait même pas de ponction lombaire. En revanche, si on a un doute avec une méningite bactérienne (d'autres types de globules blancs, chute du sucre dans le LCR et parfois même on trouve la bactérie), on mettra tout de suite en place un important traitement antibiotique, par perfusion, et le patient sera surveillé de près, car ces maladies peuvent très mal évoluer.

Si vous avez de la fièvre et mal au dos, n'hésitez pas à consulter !

Mikaël de Talhouët

« La fortune a pour main droite l'habileté et pour main gauche l'économie », proverbe italien.

Fortes tensions sociales
dans une usine de la Creuse

La PME *GM&S* subit un effet de la baisse de son carnet de commandes et menace de fermer. Les salariés, eux, sont au bord du désespoir.

L'image a été relayée par l'ensemble des médias : des bonbonnes de gaz attachées à une installation industrielle sur laquelle il est écrit : « On va tout péter ». Les 279 salariés de l'usine *GM&S*, implantée à La Souterraine (Creuse) sont en effet déterminés et prêts à des actions extrêmes pour sauver leurs emplois.

Ce site de production qui conçoit et réalise des pièces pour des constructeurs automobiles connaît des difficultés financières depuis 2008 et est menacée de fermeture si un repreneur ne propose pas rapidement un projet de rachat de l'entreprise.

Déjà en 2014, *GM&S*, alors référencé sous le nom d'*Altia*, avait été racheté par un homme d'affaires italien qui avait pour objectif de développer le chiffre d'affaires. Mais le volume de commandes passées par les clients de l'entreprise n'est aujourd'hui plus suffisant pour pérenniser l'activité de *GM&S*. Face à cet enjeu social et dans ce contexte d'élections législatives, le gouvernement s'est saisi du dossier. Et le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire a déclaré avoir obtenu un accord des deux principaux clients de l'équipementier, *PSA* et *Renault*, visant à faire passer leurs commandes de 10 à 12 millions d'euros pour *PSA* et de 5 à 10 millions d'euros pour *Renault*. Une action palliative qui ne répond pas aux problèmes de fond.

En effet, *GM&S* fait partie de ces entreprises qui sont trop dépendantes de l'activité d'un ou de deux gros clients. Si ces clients commandent moins, le chiffre d'affaires décroit de façon significative. Or, *PSA* et *Renault* sont des multinationales qui produisent à l'étranger et qui se fournissent à proximité de leurs centres de production, pour des raisons évidentes de coûts logistiques.

L'équipementier *GM&S* exportant peu ses produits est donc d'autant plus touché. Enfin, dans un contexte de mondialisation, l'entreprise, de petite taille, subit la concurrence des équipementiers allemands, qui se distinguent par leur couverture géographique et la qualité haut de gamme de leurs produits.

Au milieu de ces incertitudes et de ces enjeux, point peut-être une lueur d'espoir pour les salariés de *GM&S* : un richissime homme d'affaires français, Jean-Jacques Frey, propose de reprendre l'entreprise. Les salariés ont repris l'activité le 29 mai, suspendus à la décision du tribunal de commerce de Poitiers, devant se prononcer en faveur de la liquidation judiciaire de l'entreprise ou du projet de reprise par Monsieur Frey… ●

Souhaitez-vous réagir ? Contactez-moi : **echodeleco@actuailes.fr**

Karl-Wilhem von Lüneth

L'Amérique tourne le dos à l'Europe

Pour la première fois en Europe depuis son élection, le président Trump s'est fait remarquer par la distance qu'il a manifestée à l'égard de l'Europe et de ses pays membres.

À l'occasion du sommet de l'OTAN le 25 mai, il n'a pas hésité à insinuer que les États membres de l'alliance atlantique n'étaient que de mauvais payeurs, rompant ainsi la traditionnelle solidarité mutuelle qui les unit.

Deuxième acte lors du G7, au cours duquel le président américain s'en est pris à l'Allemagne qu'il a accusée de s'enrichir de ses exportations sans être capable d'assurer sa propre défense. La chancelière allemande Angela Merkel de rétorquer que jamais les relations avec les États-Unis ne s'étaient si mal portées et qu'une telle attitude était de nature à menacer la paix.

À quelques heures de l'annonce de Donald Trump, l'Europe, par la voix de plusieurs de ses dirigeants – MM. Junker et Tusk –, s'est portée au secours de l'accord de Paris sur le climat. En effet, le président américain a fait savoir que les États-Unis sortiront de l'accord, signé par Barrack Obama en mai 2016, visant à réduire les gaz à effet de serre et ainsi limiter la hausse de la température globale à 1,5 degré.

Cette annonce serait un très mauvais coup porté au traité, les États-Unis étant, avec la Chine, l'un des deux plus importants producteurs de gaz à effet de serre. La Chine a, quant à elle, annoncé qu'elle poursuivrait les efforts engagés à la suite de la COP21.

C'est donc bien à une croisée des chemins historique que se tient l'Europe, déstabilisée par une Grande-Bretagne qui s'éloigne, une Turquie s'enfonçant dans la dictature et une partie orientale et balkanique sous influence russe. ●

L'Europe frappée par les attentats

L'Europe a une nouvelle fois été frappée par des terroristes se réclamant de l'État islamique. Cette organisation, qui perd du terrain en Irak et en Syrie, semble vouloir intensifier ses attaques sur notre continent.
Ainsi, samedi 3 juin, trois individus ont commis une attaque à Londres. Le bilan, encore provisoire, est de huit morts dont trois Français. Et mardi 6 juin, un terroriste armé d'un marteau a tenté d'attaquer une patrouille de trois policiers sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris. L'assaillant ainsi qu'un policier ont été blessés.
Actuailes s'associe à la peine des familles endeuillées.

Révolte dans le Rif

La ville d'Al Hoceïma dans le Rif marocain est le théâtre, depuis deux semaines, de rassemblements populaires réclamant plus de développement dans la région géographiquement enclavée du nord du Maroc, ainsi qu'une plus grande prise en compte par les pouvoirs publics des difficultés sociales de la région.

Ce mouvement, bien que pacifique, fait craindre au pouvoir le scénario quasi insurrectionnel de 2011 lorsque la colère sociale avait fait vacillé le pouvoir sur fond de Printemps arabe. Le gouvernement a choisi pour l'instant l'approche sécuritaire en envoyant des renforts policiers dans la ville afin de réduire au maximum les capacités de rassemblement du mouvement et en arrêtant ses *leaders*.

Cette approche a, pour l'instant, permis de contenir le mouvement, mais le risque demeure que ces mesures exacerbent la colère de la foule et enveniment la situation. Il semble aujourd'hui que seul le roi du Maroc soit en mesure de résoudre cette situation, lui que la rue marocaine considère toujours dans les périodes de crises comme son protecteur et dernier recours.

Cette contestation fait paraître au grand jour les inégalités internes du pays, entre des régions qui bénéficient du développement économique comme les régions côtières et Marrakech et d'autres, plus enclavées, qui sont exclues de ce développement et qui réclament leur part.

L'Afrique du Sud entre en récession

Mardi 6 juin, la première économie du continent est entrée officiellement en récession, et ce pour la première fois depuis 2009. Le PIB du pays a reculé de 0,7 % lors des trois premiers mois de l'année après avoir baissé de 0,3 % au dernier trimestre 2016. Tous les secteurs d'activités sont touchés sauf l'industrie minière et l'agriculture qui – traditionnellement locomotives de l'économie sud-africaine – n'ont pas suffit à inverser les chiffres.

Cette nouvelle est d'autant plus inquiétante que la plupart des économies des pays émergents sont à nouveau en croissance. Le taux de chômage a, en outre, atteint son plus haut niveau depuis 2004, avec un taux de 27,7 % de la population active.

Les raisons des difficultés de l'économie sud-africaine sont liées à l'inquiétude des investisseurs quant à l'instabilité du rand, la monnaie locale, ainsi qu'aux difficultés politiques de l'administration du président Zuma, englué depuis des mois dans des affaires de corruption qui minent son mandat.

La France propose la création d'une force onusienne anti-djihadiste au Sahel

Mardi 6 juin, la France, par l'intermédiaire de son ambassadeur, a proposé au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution pour la création d'une force africaine de lutte contre la menace djihadiste au Sahel sous mandat de l'ONU. Cette force, qui existe déjà dans les faits sous la forme du *G5 Sahel* (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) soulagerait le dispositif de la MINUSMA pour lui permettre de se concentrer sur la mise en place de l'accord de paix au Mali et l'aide au retour de l'administration dans le nord du pays.

« Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui », saint Ignace d'Antioche.

Armement, menace, paix, prière…

La première visite d'un président de la République est toujours lourde de significations. Généralement, elle illustre le cap que le nouveau président veut donner à sa politique. Pour le président Trump, ce voyage était une tournée. Et quelle tournée ! Une tournée religieuse… Du moins, c'est ce qui a été largement commenté dans la presse.

Ainsi, le premier pays visité par Donald Trump a été l'Arabie saoudite. C'était les 20 et 21 mai. Premier rendez-vous : avec l'islam. Le 22 mai, *Air Force One* (nom de l'avion du président américain) atterrissait à Tel Aviv, la capitale de l'État d'Israël. Le même jour, à Jérusalem, il visitait le Saint-Sépulcre[1]. Deuxième rendez-vous : avec la chrétienté. Peu après, il se recueillait devant le mur des Lamentations[2]. Troisième rendez-vous : avec le judaïsme. Le 24 mai, il rencontrait le pape François au Vatican. Quatrième rendez-vous : avec le catholicisme. Le caractère religieux de cette visite ne fait aucun doute. D'ailleurs, les photos du président, priant devant le mur des Lamentations ont fait le *buzz* !

Cette tournée était un message et une tentative d'effacer l'image que le président avait donnée de lui-même pendant sa campagne présidentielle. Mais c'était aussi une tournée avec un objectif politique et stratégique.

> Cette tournée avait un objectif politique et stratégique.

En effet, en Arabie saoudite, il a confirmé le partenariat qui unit Ryad à Washington. Il en a profité pour signer avec le roi Salman d'Arabie saoudite un énorme contrat d'armement de 110 milliards de dollars. En Israël, il a rassuré l'État juif sur la pérennité de leur alliance et a tenu des propos durs envers l'Iran, que Tel Aviv considère comme sa plus grave menace.

Rendez-vous majeur pour les autorités du Proche et du Moyen-Orient, la visite de Donald Trump a ainsi été l'occasion de prier, de parler, de menacer, d'acheter et redorer son blason. Une pierre, cinq coups.

Pour un ancien homme d'affaires, c'était une bonne affaire ! ●

1. Basilique qui a été construite à l'endroit où était situé le tombeau du Christ.
2. Lieu le plus sacré de la religion juive. Ce mur est ce qui reste du temple de Jérusalem que les Romains ont détruit en 70 après Jésus-Christ.

Louis Fernand

Perdu dans le ciel ?

À la fin de la Première Guerre mondiale, le vol des avions est maîtrisé. Mais l'heure est à la paix et l'on prend conscience du pouvoir de l'avion pour franchir rapidement de grandes distances.

Pour se diriger dans le ciel, quoi de plus simple que de s'aider de repères au sol : une ville, un fleuve, une voie ferrée... Entre deux repères, le pilote navigue à l'estime : il suit un cap en s'aidant du compas (boussole de l'avion) et, connaissant sa vitesse, il estime le temps nécessaire pour rejoindre le prochain repère. Il faut utiliser des cartes précises et choisir des points raisonnablement éloignés.

Cette technique utilisée par les pilotes de l'Aéropostale est encore utilisée de nos jours sur les petits avions. Mais comment naviguer au-dessus de la mer ou du désert ?

En 1930, Dieudonné Costes et Maurice Bellonte relient Paris à New York sans escale en 37 heures et 18 minutes. Pour se repérer au dessus de l'océan Atlantique, ils ont utilisé un sextant, comme le font les marins depuis des siècles, en mesurant la hauteur des étoiles sur l'horizon.

Pour voler même sans visibilité, les avions utilisent des radiobalises. Elles fonctionnent sur le même principe qu'un phare pour les bateaux, mais émettent un signal électromagnétique et non de la lumière. Les signaux sont reçus par des antennes placées sur l'avion. Selon le type de balise, le signal une fois traité indique au pilote la direction de la balise, sa distance ou la direction de l'axe avion-balise. Grâce à ces informations, le pilote calcule sa position par triangulation. C'est la radionavigation.

À la fin du XX^{e} siècle se développe la navigation inertielle pour voler au-dessus de la mer en l'absence de radiobalise. Cette technique utilise une centrale à inertie, un appareil qui mesure le moindre déplacement de l'avion. En connaissant le point de départ et tous les déplacements depuis, l'avion peut calculer sa position. C'est comme la navigation à l'estime, mais faite par un capteur et calculée par un ordinateur.

Aujourd'hui, les avions utilisent, bien sûr, le GPS, mais pas seulement. Les ordinateurs de bord des avions de ligne le combinent avec des données inertielles et de radionavigation pour calculer la position la plus précise possible.

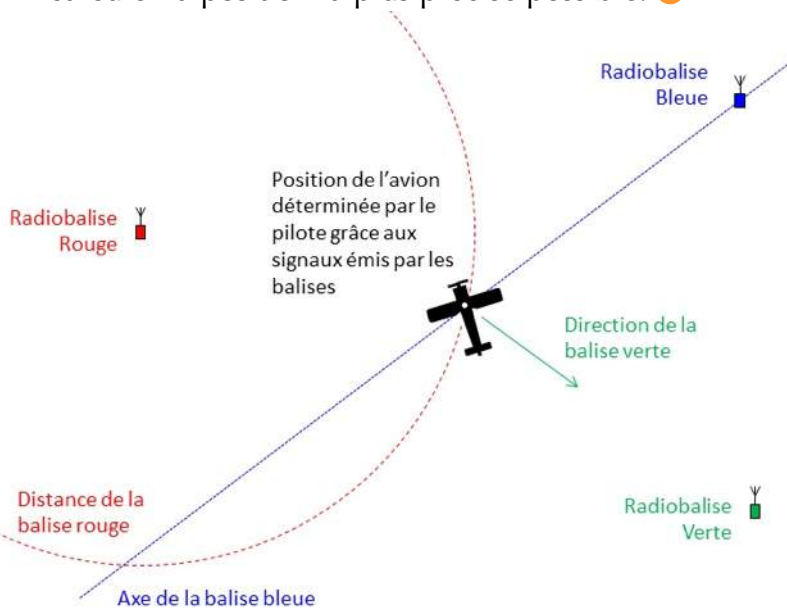

Radionavigation : triangulation à l'aide de trois balises

Une école chantante

« Mes enfants, soyez joyeux! »

Des élèves de l'académie musicale *Notre-Dame de Liesse* partagent avec *Actuailes* leur vie au sein de cette école extraordinaire.

Actuailes : Qu'est-ce qu'une école maîtrisienne ?

François (1re ES) : Une école maîtrisienne, c'est un centre de formation musicale de haut niveau pour des jeunes garçons passionnés de musique. Son but principal est de servir quotidiennement la liturgie d'un sanctuaire, d'une cathédrale ou d'un haut lieu spirituel. Nos voisins européens en comptent toujours par dizaines à Oxford, Leipzig, Cambridge, Vienne, Montserrat… Il y a plusieurs points qui caractérisent une école maîtrisienne :

- le chant quotidien de la liturgie au service d'un diocèse, par mission de l'évêque ;
- des horaires aménagés qui permettent la pratique approfondie de la musique ;
- une formation musicale complète, aussi bien vocale qu'instrumentale ;
- une structure entièrement dédiée à la musique ;
- un internat permettant le recrutement d'élèves talentueux venant parfois de loin.

Comment se déroule une journée ordinaire ?

François : Après avoir été réveillés en musique, nous confions avant tout la journée à notre Seigneur Dieu dans la chapelle. Une fois le petit déjeuner terminé, l'académicien suit son emploi du temps. De manière générale, les matières académiques sont travaillées le matin. Pour le travail musical, l'élève dispose chaque jour d'un temps personnel pour pratiquer le piano et/ou son instrument. Le sport et la répétition *tutti* ont lieu l'après-midi et les vêpres sont chantées à la basilique tous les soirs. À la fin du dîner, des élèves nous interprètent un morceau d'instrument pour élargir notre culture musicale.

Enfin, nous allons remercier le Seigneur pour cette journée, les plus jeunes vont se coucher et les aînés peuvent étudier. Cela reste un schéma directeur, il faut comprendre que toutes les journées à l'académie sont des moments extraordinaires.

Votre directeur, **monsieur Châtillon**, est le chef de chœur et le directeur de l'Académie musicale de Liesse. Pouvez-vous nous parler un peu de lui ?

Melchior et Paul en 6e : Il est rouge dès qu'il est fâché et rouge dès qu'il rit. À toute heure, le jour comme la nuit, si nous avons besoin d'aide, il est là. Si nos parents nous manquent, il a une peluche à nous prêter ! Parfois, il nous parle de Dieu et là nous croyons que c'est un prophète, tant il exprime et nous transmet bien sa foi. Ce qui nous touche en particulier, c'est qu'il nous fait confiance. On voit qu'il est heureux ici avec nous. Il nous aime.

François : Pour lui, l'exigence et la discipline sont des termes importants pour bâtir une éducation forte et stable. Il est ambitieux pour nous et nous apprend à donner le meilleur de nous-mêmes. Il est comme un grand frère qui nous fait grandir dans le beau, le bien et le vrai. Il nous aime et nous le sentons bien. ●

Pour plus d'informations :
www.academiemusicaledeliesse.fr/
Pour les écouter ou les voir vivre :
www.youtube.com/channel

Une brève histoire du sanctuaire

Au Moyen Âge, un village proche de Laon s'est développé autour du culte d'une Vierge noire qui présente Jésus, les bras ouverts sur le monde. L'enfant et sa mère sont proclamés « cause de notre joie ». L'histoire confirmera ce titre prometteur.

On raconte que cette statue fut rapportée par trois chevaliers partis en croisade pour défendre le tombeau du Christ. Prisonniers, poussés par les musulmans à renoncer à leur foi, ils tiennent bon. Le sultan use alors d'un stratagème en envoyant sa propre fille Ismérie pour les séduire. Mais les chevaliers préfèrent parler de ce qui unit les hommes de différentes religions. Alors la jeune fille, pour mieux connaître Jésus, grand prophète dans sa religion, et sa mère réclament une statue. Les trois témoins du Christ l'obtiendront par miracle puis, délivrés par Ismérie à qui la Vierge apparaît, ils seront transportés par des anges avec elle et la statue jusqu'à leur pays d'origine.

Dès lors, la foule des pèlerins se rassemble en ce lieu saint : les rois de France, les princes et les hommes célèbres y côtoient les plus humbles. **Par Marie, Jésus offre à chacun sa joie.** Joie qui prend le nom de « liesse » quand, fruit d'une libération, elle est célébrée avec d'autres.

Texte extrait du site Internet de la basilique de Notre-Dame de Liesse : ***notre.dame.de.liesse***

Sophie Roubertie

Portrait d'Olga dans un fauteuil

Pablo Picasso (1881-1972)

© Succession Picasso, 2017 © RMN-Grand Palais (Musée national Picasso-Paris) / Mathieu Rabeau

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1918
Taille : 130 x 89 cm
Technique : Huile sur toile
Lieu d'exposition :
Musée Picasso, Paris

Ce portrait d'Olga a été peint par Picasso l'année de leur mariage. La jeune femme était une danseuse russe, que Picasso a rencontrée alors qu'elle voyageait avec la troupe des ballets russes et qu'il peignait des décors pour un de leurs spectacles.

Olga est assise, à peine assise, pourrait-on dire, tant elle semble suspendue sur la toile, comme collée sur le décor, sans un mouvement. Son regard est mélancolique, perdu dans le lointain. Nul ne sait pourquoi aucun sourire ne vient éclairer ce charmant visage. Les traits sont fins et la carnation de la peau, très claire, est nuancée. La pose est naturelle, un bras est appuyé sur le dossier, la main droite tombant en un élégant mouvement. L'autre main tient un éventail, signe de raffinement, légèrement entrouvert. L'objet est décoré, peint probablement, mais nous ne pouvons pas voir quel en est le dessin.
Les jambes sont croisées. La coiffure est sage, les cheveux bruns et brillants sont retenus en chignon.

Sophie Roubertie

Le fond du tableau n'a pas été travaillé – les traits de crayon de l'esquisse sont encore visibles par endroit – et l'ombre est juste à l'état d'ébauche, laissant une impression d'inachevé alors que le portrait lui-même est d'une grande finesse de réalisation. Dans quel décor se trouve-t-on ?

Le peintre ne nous laisse aucun indice. L'ensemble est sobre. Seule la riche tapisserie du fauteuil est une abondance de feuilles, fleurs, grappes de raisin et vrilles de vigne, luxuriance d'une nature stylisée sur un fond noir. Noire aussi, la robe, dont les drapés sont figurés grâce à de nombreuses nuances de gris. Noir sur noir, les deux ne se confondent pas, car le contraste est assuré par l'opposition entre la tapisserie aux couleurs variées et la robe presque unie. Des fleurs brodées viennent néanmoins en éclaircir par endroit la couleur sombre. La finesse de l'étoffe nous est montrée par les plis asymétriques que forme le vêtement au niveau du décolleté, suivant ainsi la pose que prend la jeune femme. Aux épaules, la transparence laisse deviner sa peau. ●

Rendez-vous au **musée Picasso** jusqu'au 3 septembre 2017 pour découvrir une partie de l'œuvre de Picasso, autour de la figure de son épouse Olga.
http://www.museepicassoparis.fr/

Bénédicte de Saint Germain

LE COIN DES CURIEUX

Dans la peau d'un archéologue

Remonter le temps, découvrir des civilisations anciennes, mettre au jour un trésor, comprendre comment vivaient nos ancêtres… Qui n'en a pas rêvé ? Cette grande ambition se réalise souvent au prix d'un travail de fourmi car l'archéologie est, selon le Larousse, « l'étude des civilisations anciennes à partir des vestiges matériels d'une activité exercée par les hommes, *etc.* » Pour elle, les pierres, les outils, les traces les plus infimes recèlent des informations capitales sur la vie des hommes. Aujourd'hui encore, elle progresse de découverte en découverte, éclairant toujours plus notre passé.

Les journées nationales de l'archéologie vont avoir lieu les 16, 17 et 18 juin prochains. Tous les acteurs en lien avec cette discipline sont mobilisés pour nous faire découvrir les trésors du patrimoine et les secrets du métier. Une foule d'animations, d'activités, de visites sont organisées. ●

Clique sur **http://journees-archeologie.fr/** pour les découvrir. Il y en a sûrement une près de chez toi.

Père Augustin-Marie

« Je suis le Pain de vie »

À l'approche de l'été, nombreuses sont les cérémonies de « première communion ». Une bonne occasion de se pencher sur le sacrement de l'Eucharistie. En bref, l'Eucharistie, c'est un « Pain vivant et vivifiant ».

Un « Pain vivant »

Ce pain est vivant, car il contient la Vie et l'Auteur de la vie. Quand nous parlons du pain eucharistique, le mot « pain » désigne les apparences. Les apparences nous révèlent une présence, celle de Jésus Christ, qui a dit : « Ceci est mon corps ». Notre foi tout entière repose sur cette parole de Jésus. Comme ce mot « pain » désigne la présence de Jésus, nous n'avons pas en face de nous une réalité inerte, passive, morte. Celui qui est là, c'est celui qui s'est nommé « Chemin, Vérité, Vie ». C'est celui qui a manifesté au monde la puissance de la Vie, contre les forces du péché et de la mort. C'est celui qui est passé à travers la mort, en la subissant, et en ressuscitant le troisième jour. C'est celui qui a dit : « Je suis le Pain vivant qui est descendu du Ciel ».

Un « Pain vivifiant »

C'est parce que ce pain est vivant, qu'il est vivifiant. Le Ciel dont parle Jésus, ce sont les réalités spirituelles et éternelles. Ces réalités sont par nature impérissables. Celui qui les reçoit, reçoit une nourriture – les dons de la grâce – qui est incorruptible. Les aliments terrestres, nous les détruisons pour nous les assimiler. Les aliments célestes nous rendent spirituels quand nous les consommons. Nous devenons ce que nous mangeons. Quand nous communions, nous communions au mystère de Jésus, le Verbe incarné, mort et ressuscité. Ce que nous consommons, c'est un Vivant, et un Vivant qui a vaincu la mort.

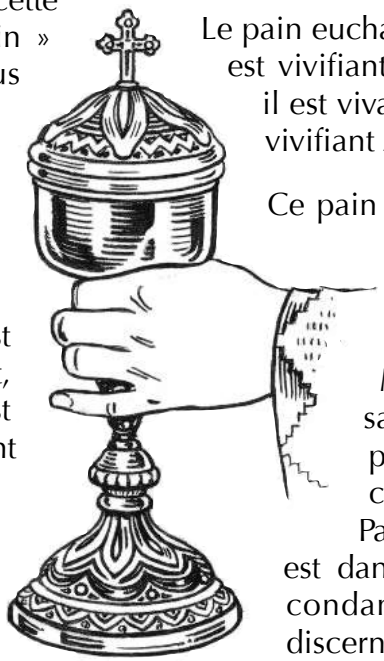

Un « Pain vivant et vivifiant »

Le pain eucharistique est vivant et vivifiant, il est vivifiant parce que vivant. Mais autant il est vivant *sans nous*, autant il n'est pas vivifiant *sans nous*.

Ce pain est vivant sans nous. Qu'on ait la foi ou non ne change rien à la réalité de la présence de Jésus. Jésus, toujours, est là.

Mais ce pain n'est pas vivifiant sans nous. Il n'est vivifiant que pour celui qui a la foi et la charité. Celui qui s'approche du Pain de vie, alors que son cœur est dans la mort, « mange sa propre condamnation, car il n'a pas su discerner le corps du Seigneur ». Pour communier au corps de Jésus, il faut avoir son cœur dans la lumière.

Faites, Seigneur, que chaque communion à votre Corps très saint soit un pas de plus dans votre amour, une union plus intime et plus forte à votre mystère.

L'entrevue du camp du Drap d'Or

Quel faste déploie François Ier pour émerveiller son hôte Henri VIII, roi d'Angleterre ! Pendant trois semaines, la vie de cour va étaler toutes ses séductions au milieu des tournois et des fêtes. C'est une première dans l'histoire de l'Europe.

Le roi de France joue sa dernière carte au cours de cette rencontre : il lui faut absolument s'allier à Henri VIII, car le royaume de France se trouve dans une délicate position à la suite à l'élection de Charles d'Espagne (Charles Quint) comme empereur germanique, titre que François Ier lui-même convoitait. Les deux personnages se vouent désormais une haine féroce, de sorte que le roi doit absolument consolider ses alliances, en particulier avec l'Angleterre.

Cinq mille ouvriers participent aux travaux d'aménagement, deux villages sont construits, environ deux mille huit cents tentes sont installées, recouvertes de velours ou de drap d'or, parées aux armes des futurs occupants et surmontées chacune d'une pomme d'or.

Henri VIII s'installe à Guînes (terre anglaise) et se fait construire un château de bois et de verre « le palais de cristal » dont les fenêtres sont en trompe l'œil. Le palais fait environ dix mille mètres carrés, aux couleurs des Tudor. François Ier prend ses quartiers à Ardres (territoire français). Sa tente est « aussi haute que la plus haute tour connue ». Surmontée d'une statue de saint Michel terrassant le dragon, elle comporte quatre grandes salles dont les tapisseries intérieures sont en velours bleu, parsemées de lys d'or.

Les seigneurs, heureux de participer à cette entrevue, se ruinent et vendent tous leurs biens pour construire ces tentes et porter de somptueux habits d'apparat.

Dans cette plaine des Flandres, ce ne sont qu'étendards et oriflammes brodés, baladins, comédiens qui répètent leurs spectacles, des gentilshommes du royaume croisant des dames en grande toilette, le tout au son des cors et des trompettes. Même les chiens des dames de compagnie portent des colliers de pierres précieuses !

> Après l'élection de l'empereur Charles Quint, François Ier doit absolument consolider ses alliances…

Mais, malgré une entente qui semble cordiale, l'entrevue est un échec et François Ier ne parvient pas à l'alliance souhaitée. Cela est dû, en partie, au trop grand luxe déployé ainsi qu'à une fanfaronnade du roi de France qui, lors d'une joute, ne peut s'empêcher de mettre Henri VIII à terre et ainsi de l'humilier.

Deux semaines à peine après les embrassades du camp du Drap d'Or, Henri VIII rencontre Charles Quint dans des conditions autrement plus modestes.

Avec l'empereur, le roi d'Angleterre signe un traité secret contre le roi de France ! Tout cela s'achèvera par la défaite des armées françaises et la capture du roi de France à Pavie, près de Milan cinq ans plus tard.

1. Le 1er numéro d'*Actuailes* est sorti le jeudi **16 mai 2013**.

2. Vous êtes en train de découvrir le numéro 71 d'*Actuailes*, mais votre réponse dépend de la date à laquelle vous avez participé au concours, bien sûr !

3. *Actuailes* est un **bimensuel**.

4. Votre journal est gratuit ! Mais les dons sont les bienvenus, car sans vous rien n'est possible !

Vous avez été nombreux à participer à notre quizz sur Actuailes ; nous espérons qu'il vous aura permis de mieux connaître votre journal et utiliser son site Internet !

ACTUAILES

5. Selon les numéros, on trouve entre 15 et 21 rubriques dans *Actuailes*. **Fidel Castro** est la personnalité politique qui illustre la couverture du n° 60.

6. Dans la rubrique « Enfin, un peu de culture ! », on trouve **des blagues**, bien sûr !

7. Le spationaute dont nous vous avons parlé dans le n° 58 d'*Actuailes* est **Thomas Pesquet**, 39 ans (38 lors de la parution de ce numéro). Il est le **dixième** Français dans l'espace (et le quatrième à effectuer une sortie extravéhiculaire).

8. Dans le n° 51 d'*Actuailes*, vous avez pu découvrir le métier de **guide de haute montagne**.

9. « L'Arbre à palabres » traite de l'actualité de **l'Afrique**.

10. Dans « Apprendre à voir » du n° 47 est présenté le tableau : *La Becquée* de Jean-François Millet.

11. L'article « Sciences » sorti le 16 mars (et non le 15 !) traite de **la permaculture** 2016 ?

Voici les noms des vingt gagnants, tirés au sort parmi les bonnes réponses :

Charlotte H., Marie F., Sofiane I., Enguerrand J., Cyprien D., Faustine R., Hortense S., Antoine M., Aurélie J., Thibaut et Maxence de C., Celestine D., Clémence et Ombeline A., Famille L., Anaïs T., Héloïse B., Nicolas C., Lilian M., Hermine P.-C., Côme de M., Cyprien de L.

Ils reçevront bientôt un des DVD suivants, offert par ***SAJE distribution*** : *Saint Philippe Neri* ou *Don Bosco*.

Jade : portée disparue

de Dominique Poussielgue-Pérot

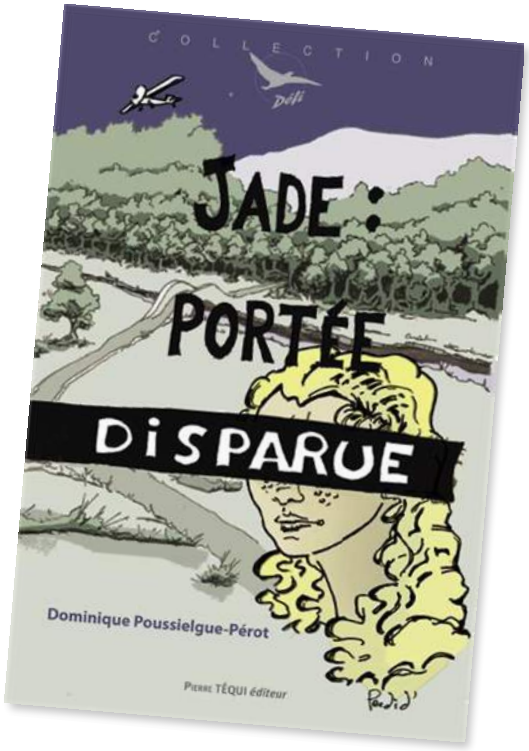

Collection Défi,
éditions Téqui, 2017.
208 pages. 15 euros.

Un roman d'aventure sur **six jours de forte tension**, à partir de la fugue de Jade, jeune fille de 16 ans déboussolée par les défaillances de ses parents. Pourquoi quitte-t-elle son pensionnat pour **se jeter sur les routes dans la nuit** ? Son but est de rejoindre une tante en qui elle a confiance à plusieurs centaines de kilomètres de l'internat. Manque de chance, non seulement sa tante n'est pas là, mais des cambrioleurs sont dans la place.

D'imprudences en rencontres providentielles, elle perce certains mystères et s'appuie sur l'amitié d'adultes et de jeunes de son âge pour **retrouver confiance en elle-même et dans les autres**. Mais au prix de quels dangers ?

Parce qu'il est volontaire et appliqué, Arthur vient d'obtenir son brevet de pilote à seulement 17 ans. L'imprévu technique le déstabilisera dès son premier vol, mais la plus grosse surprise sera l'irruption de Jade dans son cockpit et dans sa vie.

Suspense, amitié et aventure : un vrai bon roman pour garçons et filles de 11-12 ans à 14 ans, selon les appétits de lecture. Le style, de qualité, est vif et les dialogues sonnent juste, suivant la tradition des « Signe de Piste », dans un contexte actuel.

Ne pas se fier à la couverture un peu terne qui suggère l'obscurité, le contenu est très vivant et actif.

Ce roman est le troisième de Dominique Poussielgue-Pérot après *L'Île d'Arthur* et *Le Combat de Sumalee*.

123loisirs vous recommande chaleureusement ces trois romans pour les vacances ! ●

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com***.

Actuailes **: www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact :** contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Jean Le Blanc communication@actuailes.fr – **Réalisation :** Camille Cassan
Secrétariat de rédaction : Alix de Marcillac – **Site internet :** website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Catherine Bertrand

« Le cinéma, c'est un œil ouvert sur le monde », Joseph Bedier.

L'Aveu

Le totalitarisme vu de l'intérieur... Un film qui a marqué le XX^{e} siècle et qu'il ne faut pas oublier... À partir de 14 ans.

Le cinéma n'est pas qu'un divertissement et sait aussi nous parler de choses graves, c'est le « cinéma engagé ». C'est un genre qui, à la différence du cinéma militant (les films de propagande, par exemple), offre au spectateur la vision personnelle du réalisateur : ses choix, ses convictions politiques, ses enthousiasmes tant et si bien que parfois leur création nous paraît tomber dans le cinéma militant ! Heureusement, il existe quelques exceptions !

En 1969, Costa Gavras, cinéaste français, sort *Z*, un film dénonçant le régime d'extrême-droite dit « des colonels » sévissant dans son pays d'origine, la Grèce. C'est un succès mondial dans une société occidentale qui se veut toujours plus progressiste et où le parti communiste rencontre un vif intérêt puisqu'il a l'air de proposer une nouvelle humanité plus juste. C'est donc avec beaucoup de circonspections que le film suivant de Gavras sera accueilli…

En 1970, il convainc Yves Montand et son épouse Simone Signoret, deux *stars* françaises du cinéma et tous deux ouvertement communistes d'interpréter *L'Aveu*, adapté du roman autobiographique d'Artur London, victime des purges staliniennes en 1951 en Tchécoslovaquie : deux ans de cachot et de tortures psychologiques raffinées pour lui faire avouer des crimes qu'il n'a pas commis… Des tortures fines, odieuses, où l'épuisement physique conjugué à l'épuisement moral est un véritable rouleau compresseur.

C'est un film qui reste universel : trente-sept ans plus tard, même si son ancrage historique nous paraît un peu dépassé, son propos est toujours d'actualité. Les systèmes totalitaires peuvent se cacher derrière les meilleurs sentiments et l'idéologie révolutionnaire n'est finalement qu'une (diabolique) contrefaçon du christianisme.

Si Gavras reste communiste de cœur, Yves Montand, avant de mourir, avait admis s'être trompé…

35e coupe de l'*America*

Fin de l'aventure pour les Français

Vendredi 2 juin, aux Bermudes*, le bateau français *Groupama Team France* n'est pas parvenu à se hisser jusqu'aux demi-finales de la plus prestigieuse des compétitions de voile. Focus sur cette compétition aux règles subtiles.

À la poursuite du plus vieux trophée sportif au monde

Le 22 août 1851, à l'occasion de l'exposition universelle de Londres, une régate opposant des Américains à des Britanniques s'est déroulée autour de l'île de Wight**. Remis en jeu tous les quatre ou cinq ans (tous les deux ans à compter de 2019), le trophée créé pour la circonstance a été baptisé « coupe de Cent Guinées » en 1851 puis « coupe de l'America » en 1857 (en hommage au bateau vainqueur). Les Américains le conserveront jusqu'en 1983.

La course a opposé les Britanniques aux Américains jusque dans les années 1970 avant de devenir réellement internationale. Au fil des ans, la règle a peu varié. Le détenteur de la coupe («*Defender*») remet son titre en jeu et choisit les règles qui seront appliquées lors de l'édition suivante. Il organise les régates*** sur le plan d'eau et à bord des bateaux de son choix. Cela constitue une particularité qui lui permet de mettre le maximum d'atouts de son côté.

Pour cette édition, *Oracle Team USA*, vainqueur de la 34e édition, a décidé de changer de site : après San Francisco (Californie, États-Unis), c'est au tour de l'archipel des Bermudes d'accueillir la compétition.

En 2017, six équipages participent à cette édition : le « *Defender* » *Oracle Team USA*, *Artemis Racing* (SUE), *Ben Ainslie Racing* (GB), *Emirates Team New Zealand* (NZ), *Groupama Team France* et *SoftBank Team Japan* (JAP).

Des règles complexes

La course se déroule en deux phases : des phases de série préliminaires avec des régates dans le monde entier (l'ensemble de la flotte des concurrents y participe), puis des phases finales où les équipages s'affrontent désormais en duel à un contre un sur un plan d'eau fermé virtuellement. C'est le plus rapide qui l'emporte.

Chaque équipage rencontre ses concurrents à deux reprises aux cours de manches très courtes et très intenses (vingt minutes environ...).

À l'issue des phases de qualification, le meilleur équipage (« *Challenger* ») est opposé au détenteur de la coupe. Sept victoires lui seront nécessaires pour remporter le trophée.

* Archipel situé en Amérique du Nord placé sous souveraineté britannique.
** Île de la côte sud de l'Angleterre.
*** Course de voiliers qui se déroule sur un parcours délimité par des bouées ou marques, qu'il convient de contourner dans un sens défini sans les toucher.

Une maîtresse demande à ses élèves :
– Quel est le futur de « je baille » ?
– Je dors !

Quelle est la différence entre une girouette et un horloger ?

La girouette montre les vents et l'horloger vend les montres…

Un soir, un homme se rend chez un ami. Durant la soirée, il remarque une trompette accrochée au mur.
– Tiens, je ne savais pas que tu jouais de la trompette !
– Je ne joue pas ! C'est mon horloge parlante.
– Ah bon ? Et comment fonctionne-t-elle ?
Le copain s'empare alors de la trompette et souffle dedans ; immédiatement, les deux amis entendent le voisin taper contre le mur et hurler :
– Ce n'est pas bientôt fini ? Il est 23h30 !

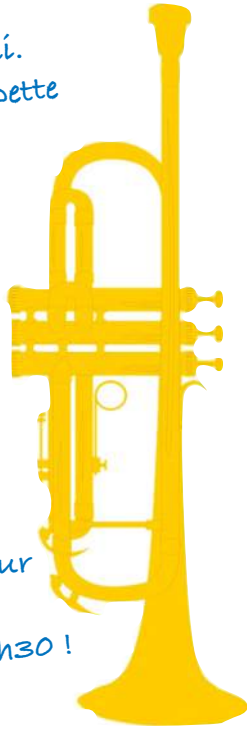

Voici l'affiche qu'on pouvait trouver à l'entrée d'un magasin de bricolage :
« Bricoleurs, perdez vos complexes. N'oubliez jamais que le Titanic a été construit par des professionnels et l'Arche de Noé par un amateur ! »

Pourquoi dit-on « l'argent n'a pas d'odeur » ?

Cette expression s'emploie en général pour un bien mal acquis dont on préfère oublier l'origine douteuse.

Ce proverbe date de l'empereur Vespasien, qui régna sur Rome de 69 à 79 après J.-C. L'empereur Néron qui dirigeait l'Empire avant lui avait dépensé tout l'argent et Vespasien devait en retrouver rapidement. Il créa donc plusieurs taxes.
L'une d'entre elles marqua plus particulièrement les esprits. Il s'agissait d'une taxe sur les urines destinées à être collectées pour servir aux teinturiers (elles servaient à dégraisser les peaux). Elle était payable tous les quatre ans par tous les chefs de famille, en fonction du nombre de personnes (et d'animaux) vivant sous leur toit.
Le peuple se moqua de cette taxe et Titus, le fils de Vespasien, lui en fit la remarque. L'empereur lui mit alors une pièce de monnaie sous le nez et lui dit : « Ça ne sent rien » (« *non olet* »), sous-entendant ainsi que peu importait la provenance de l'argent tant qu'il remplissait les caisses.